

Brevets—Loi

Je vois le titre suivant dans la *Financial Post* du 26 octobre: «Les sociétés pharmaceutiques suspendent leurs projets de recherche en attendant l'adoption du projet de loi sur les brevets». L'article dit que les sociétés pharmaceutiques multinationales du Canada ont réagi unanimement aux tentatives de retarder l'adoption du C-22. «En attendant l'adoption du projet de loi, l'industrie a mis en veilleuse ses nouveaux projets de recherche et de développement.» «L'expansion dépend du projet de loi C-22», a déclaré John Zabriski, président de Merck Frosst Canada Inc. «Nous l'avions dit clairement en annonçant les nouveaux projets de recherche. Nous n'irons pas de l'avant tant que le projet de loi n'aura pas été adopté.» Ce sont bien des menaces, et elles viennent d'un groupe non élu!

Que fait le ministre pendant ce temps? Il s'en prend à l'autre endroit. Il dit que les sénateurs n'ont pas été élus et qu'ils menacent la Chambre dont les membres sont dûment élus. Mais que font les sociétés pharmaceutiques? Ne menacent-elles pas le Parlement? C'est la grève des capitalistes. Nous avons eu une grève de travailleurs le mois dernier à la Société des postes. Au bout de huit jours, le gouvernement a présenté un projet de loi à la Chambre pour rappeler les postiers au travail. Le gouvernement ne se sert pas des mêmes critères, il n'agit pas avec la même fermeté et le même courage quand il s'agit de sociétés pharmaceutiques multinationales. Il s'incline. Les membres du gouvernement tremblent de peur parce qu'ils craignent que les fonds du parti ne tarissent. Je trouve honteux que le ministre de la Consommation et des Corporations, qui est chargé de protéger les intérêts des consommateurs du pays, accorde plus d'importance aux sociétés qu'aux consommateurs.

Je trouve qu'il est tout aussi honteux et ignoble pour les sociétés pharmaceutiques, les multinationales du médicament, de fouiller les tréfonds du parti libéral pour recruter un ancien ministre de la Consommation et des Corporations et en faire leur lobbyiste, pour qu'il vienne amadouer les sénateurs et les députés libéraux. C'est bien le comble.

Je constate, dans la même veine, qu'un ancien ministre de la Défense a été embauché par le gouvernement français pour aider la France à décrocher au Canada des contrats de fabrication de sous-marins à propulsion nucléaire. Je tiens à dire, monsieur le Président, qu'il nous faut un gouvernement intègre. Nous n'avons pas encore adopté le projet de loi sur les lobbyistes, même si on nous le promet depuis plus de deux ans. Pour ce qui est du chantage et des rapports incestueux, le projet de loi C-22 est un cas d'espèce.

Certains ont également prétendu que l'adoption du projet de loi C-22 était la condition préalable au libre-échange, ce dont nos vis-à-vis se sont bien gardés de reconnaître. Pourtant, tout le monde à Washington sait bien que tel était le cas, que cette mesure s'inscrit, tout comme la privatisation, dans le processus de déréglementation qui rend possible le libre-échange avec les États-unis, selon le gouvernement.

• (1850)

J'espère sincèrement que ce projet reste empêtré dans le processus et finisse par disparaître, car j'aimerais beaucoup, lors d'élections générales, affronter les conservateurs sur une plate-forme électorale qui contiendrait la question du prix des médicaments et de ses effets sur les consommateurs, et où leur bradage du pays en vertu de l'accord de libre-échange ferait apparaître leur attitude anti-consommateurs.

Je dis que ce projet de loi devrait retourner à l'autre endroit. J'espère que le Sénat nous le renverra et qu'il continuera à faire la navette indéfiniment. J'espère également que nous aurons des élections avant qu'il ne devienne loi.

M. McCurdy: Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié les éloquentes remarques de mon collègue de Nickel Belt (M. Rodriguez). Comme toujours, il a su dépeindre le comportement sordide du gouvernement.

Voyons un peu le bilan du gouvernement. Celui-ci nous avait assuré que l'Accord sur l'automobile ne serait pas négociable. Il avait promis qu'il ne toucherait pas aux programmes sociaux. Il a rompu toutes ces promesses les unes après les autres. Si le gouvernement promet que le projet de loi C-22 va susciter plus de recherches, qui donc le croira? S'il promet que le projet de loi C-22 n'entraînera pas de hausse des prix des médicaments, qui donc au Canada le croira? Si le gouvernement devait promettre que le soleil se lèvera demain, les Canadiens ne seraient-ils pas saisis d'horreur devant la certitude que le monde est condamné aux ténèbres éternelles?

Dans ces conditions, compte tenu du bilan du gouvernement, ne devrions-nous pas insister pour qu'il fournisse des garanties lorsqu'il fait une promesse? Une promesse de la part de ce gouvernement est une chose effrayante. D'autre part, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) ne serait-il pas bien avisé d'accepter les amendements que le Sénat a proposés et qui mettraient en oeuvre les promesses que le ministre a faites relativement à ce projet de loi?

Je voudrais entendre les commentaires de mon collègue sur cette atmosphère que le gouvernement a créée et sur le fait que le gouvernement pourrait être tenté de faire des concessions au Sénat, cette fois-ci, pour assurer sa propre survie.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je ne ferais pas confiance au gouvernement pour négocier quoi que ce soit.

Ce n'est pas tant que je trouve scandaleux le fait que les conservateurs me disent que certaines choses vont se produire, mais refusent de les inscrire dans le projet de loi, et que je dois les croire sur parole. C'est déjà inquiétant en soi, mais ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'ils pensent que les Canadiens les croient. Ils croient les compagnies pharmaceutiques multinationales qui leur ont dit qu'elles investiraient dans la recherche et le développement au Canada. Notre histoire fourmille d'exemples de sociétés qui ont fait des promesses pour obtenir des subventions.